

des Chrétiens il n'y avait qu'un pas, et ce pas avait été fait. Les païens, d'autre part, savaient que les Chrétiens adoraient un Dieu crucifié, il n'en fallait pas davantage pour inspirer à un païen la parodie dont nous parlons.

Nous n'avons rien à ajouter à la description ci-dessus. Le P. Garrucci ne trouve pour l'Y qu'une interprétation fort incertaine. Il pense que l'attitude d'*Alexamène* indique le moment où l'adorateur, approchant sa main de sa bouche, y imprime un baiser, *jactat basium* ; on pourrait dire tout aussi bien, puisqu'il s'agit d'une parodie, qu'il fait le geste bien connu des écoliers, en *alignant ses doigts comme un flûteur antique*.

Ce qui importe ici, ce sont les conclusions à tirer de cette découverte intéressante.

Il est certain, d'abord, que le païen a tracé une image du supplice, selon qu'il était d'usage ordinaire et officiel chez les Romains pour les condamnés à la peine capitale. En second lieu, cette caricature est du III<sup>e</sup> siècle. L'Église avait-elle, à cette époque, proposé le crucifix à la vénération des fidèles ? Il n'existe ni texte, ni monuments qui puissent autoriser cette conclusion. Origène, au II<sup>e</sup> siècle, avait bien conservé dans sa bibliothèque le *canon* du saint martyr Pamphyle, qui exhortait les fidèles à avoir chez eux l'image du Rédempteur, mais il ne parle pas du crucifix. Le concile d'Illyris, en 305, défend les peintures qui pourraient avoir rapport au culte des Chrétiens, et nous voyons que, même dans les catacombes, les peintures ne représentaient que des sujets symboliques ou tirés de la Bible. On sait avec quel soin les premiers Chrétiens dérobaient aux païens la connaissance de leurs mystères, et comment les évêques ne parlaient dans l'assemblée des fidèles qu'en termes couverts, en ajoutant : ceux-là comprennent qui sont initiés. Il est donc à croire que le culte public du crucifix ne fut point autorisé par l'Église, à cause de la sus-